

BNP Paribas REIM – AFER Pierre

POLITIQUE D'ENGAGEMENT

Dernière mise à jour : Novembre, 2024

En tant que société de gestion engagée dans tous les secteurs du marché européen depuis plus de 50 ans, BNP Paribas REIM se consacre à la **création de rendements durables à long terme** pour ses investisseurs en mettant en place de nouvelles stratégies pour **améliorer la performance ESG**. Les sujets ESG sont intégrés à la stratégie de gestion immobilière grâce à l'approche ISR « best-in-progress » depuis 2020.

En 2021, lors de sa création, la SC AFER Pierre a pris le parti de donner à sa politique d'investissement et de gestion une orientation responsable. Le fonds a ainsi choisi d'intégrer des critères ESG spécifiques dans sa politique d'investissement et de gestion immobilière afin de formaliser son engagement.

Afin d'atteindre ses objectifs de performance ESG dans la gestion d'AFER Pierre, BNP Paribas REIM développe un dialogue permanent avec ses différentes parties prenantes, notamment ses locataires, gestionnaires immobiliers et prestataires de services.

Objectifs de la politique d'engagement

Afin d'atteindre les objectifs ESG que nous avons fixés dans le cadre de la stratégie d'investissement, nous nous engageons à inclure les acteurs impliqués dans la gestion des immeubles d'AFER Pierre (locataires, gestionnaires immobiliers et prestataires de services).

Le but de ce dialogue est de les informer, de les challenger et de les aider à prendre en compte les enjeux ESG et à participer activement à la performance du fonds.

Nous accordons une attention particulière à :

- Établir une relation de confiance et à long terme avec nos locataires pour faciliter l'utilisation optimale des bâtiments et garantir leur satisfaction,
- La contribution active des gestionnaires immobiliers à l'approche ESG d'AFER Pierre
- La prise en compte des critères ESG et des enjeux par nos entrepreneurs lorsqu'ils travaillent sur nos bâtiments.

Pour ce faire, nous avons mis en place divers leviers d'engagement pour chaque partie prenante, ce qui implique différents niveaux d'engagement.

Vue d'ensemble de nos engagements auprès de nos principales parties prenantes

Parties Prenantes	Engagements	Outils	Niveau d'engagement
Locataires	Informar les locataires sur l'approche ISR du fonds	Documents ISR publiés	Informar
	Encourager les locataires à améliorer la performance ESG du bâtiment	Annexes environnementales et comités ESG	Challenger
	Faire participer les locataires au processus de cotation ISR d'actifs et à la mise en œuvre des plans d'action associés	Grille de cotation ISR et suivi des plans d'action	Challenger
Gestionnaires immobiliers	S'assurer que nos gestionnaires immobiliers respectent nos engagements ESG et incluent la charte d'achats responsables dans tous les contrats pour nos actifs	Charte d'approvisionnement durable	Soutenir
	Guide des gestionnaires immobiliers dans la gestion ISR dans nos actifs	Inclusion du suivi ISR dans les contrats	Challenger
	Discuter avec les gestionnaires des biens immobiliers au moins une fois par an des résultats ESG, déterminer avec eux les possibilités d'amélioration et surveiller le déploiement des plans d'action mis en œuvre.	Réunion annuelle	Soutenir
Prestataires	S'assurer que nos fournisseurs respectent nos engagements ESG	Charte d'approvisionnement durable	Challenger
	Garantir que nos fournisseurs d'œuvres tiennent compte des enjeux ESG lorsqu'ils opèrent sur nos actifs	Inclusion des aspects environnementaux dans les contrats	Challenger

1. Engagements avec nos locataires

La création et le maintien d'une relation durable entre le propriétaire et le locataire sont essentiels pour promouvoir une utilisation optimale du bâtiment par les locataires et les utilisateurs. Pour encourager nos locataires à améliorer leurs pratiques en matière environnementale et sociale, nous nous engageons à :

- Informer les locataires de l'approche ESG du fonds en leur fournissant des documents ESG dédiés lors de la signature du contrat ;
- Les interpeller sur la performance ESG du bâtiment en leur faisant signer une annexe environnementale et en organisant une commission verte une fois par an pour identifier les améliorations possibles
- Discuter avec eux de la performance ESG des actifs et des actions d'amélioration à mettre en œuvre lors d'une réunion annuelle
- Les associer au processus de notation ESG des actifs et à la mise en œuvre des plans d'action en les sollicitant éventuellement pour remplir des questionnaires lors des audits de sites ISR

2. Engagements avec nos gestionnaires immobiliers

Les gestionnaires immobiliers jouent un rôle central dans la gestion des enjeux ESG de nos actifs. Ils sont notamment chargés de surveiller la performance ESG et ISR des actifs. Pour faire participer nos gestionnaires immobiliers à l'approche ESG, nous nous engageons à :

- S'assurer que nos gestionnaires immobiliers respectent nos engagements ESG en leur faisant signer notre Charte d'achats responsables et l'inclure dans tous les contrats signés pour nos actifs ;
- Guider les gestionnaires immobiliers dans la gestion ESG de nos actifs en précisant dans leurs contrats les différents aspects de leur mission de suivi des investissements socialement responsables. Les gestionnaires immobiliers doivent nous relayer toute information technique qui pourrait avoir une incidence sur l'étiquette ISR du fonds, coordonner les divers intervenants et initiatives liés à la performance énergétique et environnementale des biens, gérer les actions de l'ISR associées aux biens, recueillir et consolider les données de l'ESG ;

- Discuter avec eux au moins une fois par an de la performance ESG des actifs, identifier avec eux les opportunités d'amélioration des bâtiments et suivre le déploiement des plans d'action mis en œuvre lors d'une réunion annuelle dédiée.

3. Engagements avec nos prestataires de services

Nous voulons nous assurer que les prestataires (services, travaux, etc.) avec lesquels nous travaillons tiennent compte des enjeux ESG lors de leurs interventions sur nos bâtiments, contrôlant ainsi les impacts ESG de notre chaîne d'approvisionnement. Pour mieux les accompagner dans cette approche durable, nous nous engageons à :

- Nous assurer que nos fournisseurs respectent nos engagements ESG en les faisant signer notre Charte d'achats responsables lors de la signature du contrat ;
- Garantir que nos prestataires de services tiennent compte des enjeux ESG lorsqu'ils opèrent sur nos actifs en intégrant des lignes directrices environnementales dans leurs contrats.

Moyens dédiés à la politique d'engagement

Ressources Humaines

- Notre équipe ESG (composée de 5 personnes) supervise la coordination des actions et des équipes, le déploiement des stratégies et la consolidation des données ESG ;
- Les Asset Managers sont en charge de la gestion des actifs, de la mise en œuvre et du suivi des plans d'action ISR ;
- Les Fund managers sont responsables de la gestion et du suivi du rendement du fonds.

Outils

- Nous formons les collaborateurs impliqués dans l'approche ISR ;
- Nous avons développé un outil de suivi de la participation des parties prenantes ;
- Nous avons également développé un outil de suivi des notes et du plan d'action ISR ce qui nous permet de surveiller notre performance ESG et ISR.